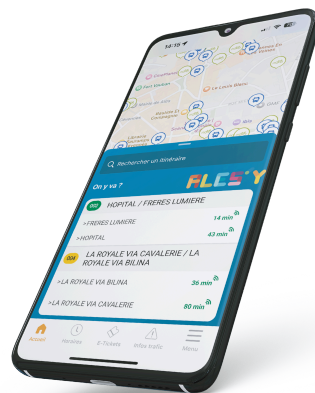


SUIVEZ VOTRE BUS EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION



VALIDEZ
SYSTÉMATIQUEMENT
votre titre de transport
y compris en
correspondance



LIGNE ST AMBROIX ► LE MARTINET

212

Ne circule pas les jours fériés

Horaires valables à partir du
1er septembre 2026

Période scolaire		M
Petites vacances scolaires		M
Été		M
SAINT-AMBROIX (Zone 2)	Bastide Mairie	11:30
	Berguerolles	11:33
	Frigoule	11:38
	Le Moulinet	11:42
LES MAGES (Zone 2)	Larnac	11:47
	Serre Manie	11:48
	Mages	11:50
	Parenove	11:51
SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE (Zone 2)	Cite Gare	11:53
	Agniel	11:55
	Pomier	11:56
SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET (Zone 2)	L'Aubradou	11:58
	Cantonade	12:02
	La Valette	12:03
LE MARTINET (Zone 2)	Le Rouvillon	12:05
	La Bayte	12:06
	Les Plots	12:07
	Henri Barbusse	12:10



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars



LIGNE



212

ST AMBROIX ◀ ▶ LES MAGES
ST FLORENT SUR AUZONNET ◀ ▶
ST JEAN DE VALERISCLE ◀ ▶ LE MARTINET

● — Horaires 2026-2027

À CHACUN SA MOBILITÉ



TICKET UNITÉ*

Tarif majoré lors d'un achat auprès du conducteur

ZONE 1

1,20€ lors d'un achat à bord

1,10€ lors d'un achat dématérialisé

ZONE 2

2,00€ lors d'un achat à bord

1,80€ lors d'un achat dématérialisé

Optez pour la dématérialisation !



SMS

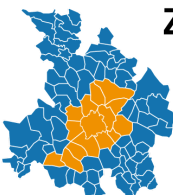


M-TICKET



E-BOUTIQUE

ZONES TARIFAIRES



VOUS PARTEZ DE LA

ZONE 1
ZONE 2

VOUS ALLEZ VERS LA

ZONE 1
Tarif zone 1
Tarif zone 2
Tarif zone 2
Tarif zone 2

- Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement sous réserve d'être accompagnés d'un adulte
- Tarifs de groupe : contacter Ales'Y.

*Ticket valable pour un déplacement, correspondances autorisées dans la limite d'1h en zone 1 et 1h30 en zone 2 après la 1^{re} validation. Obligation de valider à chaque montée, retour interdit.

Légende des périodes de fonctionnement :

LàV Circule du lundi au vendredi

LàS Circule du lundi au samedi

LMJV Circule lundi, mardi, jeudi, vendredi

MeS Circule le mercredi et le samedi

Me Circule le mercredi

S Circule le samedi

LIGNE

LE MARTINET ► ST AMBROIX

212

Ne circule pas les jours fériés

Horaires valables à partir du 1er septembre 2026

Période scolaire		M
Petites vacances scolaires		M
Été		M
LE MARTINET (Zone 2)	Henri Barbusse	8:45
	Les Plots	8:47
	La Bayte	8:48
SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET (Zone 2)	Le Rouvillon	8:50
	La Valette	8:52
	Cantonade	8:53
	L'Aubradou	8:54
	Pomier	8:57
	Agniel	8:58
SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE (Zone 2)	Cite Gare	8:59
	Nougarede	9:00
	Parenove	9:04
LES MAGES (Zone 2)	Mages	9:05
	Serre Manie	9:07
	Larnac	9:08
SAINT-AMBROIX (Zone 2)	Le Moulinet	9:13
	Frigoule	9:17
	Berguerolles	9:22
	Bastide Mairie	9:25



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars

LIGNE

212

ACCUEIL

En période scolaire
du lundi au vendredi de 07h30 à 12h30 et
de 13h30 à 18h30

Pendant les vacances scolaires
du lundi au vendredide 08h15 à 12h00 et
de 13h45 à 17h15

Maison des Mobilités Ales'Y

Gare Routière

15, av. du Général de Gaulle - 30100 ALÈS

contact :



04 66 52 31 31 / contact@alesy.fr

www.alesy.fr

